

Procès verbal
Du Conseil de la Vie Sociale
Séance du 23/04/2026

L'An deux mille vingt-six, le 23 avril à 14 H 30 s'est réuni le Conseil de la Vie Sociale de la résidence Bouic Manoury de Fauville-en-Caux.

Présents :

Monsieur DOUTRELEAU André, Représentant Titulaire des personnes accompagnées
Monsieur GRENIER Jacques, Représentant Suppléant des personnes accompagnées
Monsieur TOURMENTE Michel, Représentant Titulaire en charge d'une mesure de protection

Assistaient à la séance :

Monsieur PHILIPPE Emmanuel, Directeur Général
Madame RAMASSAMY Lydia, Directrice Adjointe
Monsieur MOUTERDE Jean-Christophe, Médecin-Coordinateur
Madame FEUILLYE Madeline, Infirmière Coordinatrice
Madame DELHASSE Julie, Psychologue
Madame SOUDAY Maryline, Animatrice
Madame THOMAS Lucile, Bureau des admissions, Secrétaire de séance.

Absents ou excusés :

Monsieur BARBARAY Serge, Représentant Suppléant des personnes accompagnées de l'accueil de jour
Madame GRENET Sonia, Représentante Titulaire des personnes accompagnées
Madame LAMBERT Christelle, Représentante Titulaire des familles
Madame LECLERC Stéphanie, Cadre de santé
Madame BLONDEL Laura, Infirmière Coordinatrice
Madame DUMONT Virginie, Référente Qualité

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du PV de la séance précédente :

- Validation du compte-rendu de la séance du 15/10/2025

Volet vie établissement :

- ❖ Souhait des résidents formulés
- ❖ Fiche d'évènement indésirable
- ❖ Plaintes et réclamations
- ❖ Résultat de l'enquête de satisfaction des familles
- ❖ Point logistique en fonction de l'actualité du moment
- ❖ Résultat de l'élection du représentant des professionnels employés

Volet Administratif :

- ❖ Actualisation des documents (droit à l'image – Droit de la personne accueillie – Consentement à l'accessibilité du logement privé – Directives anticipées – Recueil d'information)

Projet :

- ❖ Résultat du CRT
- ❖ Appel à projet

Volet Financier :

- ❖ Prix de journée 2026
- ❖ Bilan hébergement temporaire 2025

Volet Animation :

- ❖ Bilan animation

En l'absence de Monsieur TOURMENTE en début de séance, Monsieur GRENIER Jacques, représentant suppléant des personnes accompagnées, ouvre la séance et remercie les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur présence.

Le compte rendu de la séance du 15 octobre 2025 est approuvé par les membres présents.

Volet vie établissement :

- ❖ Souhait des résidents

- Compte-rendu de la réunion de préparation avec les personnes accompagnées

Le 1er avril 2026, une réunion de préparation s'est tenue en présence de Monsieur GRENIER Jacques, Monsieur DOUTRELEAU André, Madame SOUDAY Maryline et Madame THOMAS Lucile. Madame GRENET Sonia a été rencontrée le lendemain afin de recueillir ses souhaits.

DIVERS

- Nous avons sollicité la Mairie de Fauville-en-Caux pour la création d'un chemin d'essai plus accessible ainsi que l'installation de bancs autour du terrain de pétanque municipal. À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. Serait-il possible d'aborder ce point lors du prochain Conseil d'Administration ?

La demande sera présentée lors du prochain Conseil d'Administration.

- Par ailleurs, serait-il envisageable d'étudier la possibilité d'aménager un terrain de pétanque au sein de l'établissement, avec bancs et tonnelle ? Une collaboration avec le lycée horticole pourrait éventuellement être envisagée.

Il est constaté que l'accès au terrain de pétanque nécessite la traversée d'une route très fréquentée. La direction étudiera la faisabilité de la création d'un terrain de pétanque sur site, en partenariat avec le lycée horticole.

- Quelle est la prochaine date des réunions des familles ?

La prochaine réunion des familles est fixée au 24 juin 2026 à 15h00 et se tiendra dans la salle d'activités de l'établissement.

- Nous constatons la présence de tensions au sein des équipes.

Les professionnels de soins peuvent être amenés à intervenir à tout moment sur différents services (unité protégée, 1er étage ou 2e étage) afin de pallier l'absentéisme. Un taux d'absence compris entre 16 et 17 % a été constaté, marqué notamment par de nombreux arrêts de travail de courte durée, perturbant l'organisation des équipes dès la prise de poste.

Le recours à l'astreinte de remplacement peut être envisagé, toutefois, ce mode d'organisation demeure juridiquement contraignant et engendre un coût important pour l'établissement.

- Nous avons remarqué la présence de l'encadrement sur des horaires inhabituels, apparemment pour évaluer l'organisation. À quoi cela a-t-il servi et dans quel but ? Les agents ont probablement eu le sentiment d'être observés et n'ont pas pu travailler comme à leur habitude.

À la demande de Monsieur PHILIPPE, un audit global a été engagé afin d'analyser le fonctionnement de l'ensemble des services et de réévaluer l'organisation au regard des besoins réels.

Une évolution de l'organisation est envisagée d'ici la fin de l'année, après présentation du projet aux instances compétentes. Il convient toutefois de prendre en compte que l'effectif de l'établissement est actuellement supérieur à la moyenne nationale.

L'analyse des comptes rendus fait ressortir qu'un agent a pu être perturbé par la situation.

TECHNIQUE

- Que va-t-il être prévu concernant l'eau qui s'écoule par les fenêtres, et dans quels délais ? Les travaux seront-ils réalisés en même temps que le ravalement ?

Un devis a été signé avec un prestataire pour le remplacement des joints. Des infiltrations structurelles ont été constatées ainsi qu'un léger mouvement des fondations. Une expertise menée par le Département conclut à une situation non urgente.

Toutefois, les fondations devront être mises aux normes préalablement à toute rénovation de la façade.

Le coût de cette rénovation est néanmoins élevé, tant pour répondre aux exigences techniques qu'aux aspects esthétiques liés à la façade.

- Pensez-vous que l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'établissement serait une solution rentable ?

Le responsable technique a déjà engagé des démarches en ce sens, toutefois, cette option a été écartée en raison des risques d'incendie. Par ailleurs, la rentabilité de cette installation est estimée à plus de 15 ans.

- Le chemin de promenade autour de l'établissement se détériore, ce qui le rend moins praticable pour les résidents en fauteuil roulant. De plus, des trous commencent à se former sur le parking.

Un entretien du chemin de promenade est prévu par le service technique afin de le rendre plus praticable. La possibilité de goudronner ce chemin avait été évoquée il y a deux ans, sans confirmation à ce jour.

Le service technique procède actuellement à un colmatage provisoire des trous présents sur le parking, dans l'attente d'une reprise globale, pouvant être envisagée en lien avec le ravalement.

Certains budgets ayant été gelés en raison de la période électorale, une prise de contact avec la mairie de Fauville-en-Caux sera effectuée afin d'aborder ce sujet.

CUISINE / HOTELERIE

- Comment les quantités sont-elles évaluées ? Il arrive parfois qu'il manque des desserts (comme les gâteaux), aussi bien pour les résidents du 1^{er} étage que du 2^e.

La cuisine prépare une portion par résident. Toutefois, les quantités consommées varient selon les résidents, certains étant de petits, moyens ou grands mangeurs.

- Nous constatons que lorsque l'hôtesse doit assurer seule le service des repas ainsi que la coupe de la viande des résidents, le temps de service s'allonge et les plats sont alors servis froids aux derniers résidents

L'organisation du service sur la plage horaire de 11h30 à 15h00 est à réévaluer afin de renforcer la prise en charge lors du pic d'activité (accompagnement vers la salle à manger, service des repas, accompagnement aux soins, activités et aide au repas).

Par ailleurs, afin de garantir le maintien de la température des plats jusqu'à la fin du service, l'ouverture de la porte du chariot chauffant doit être optimisée.

- Une longue attente est constatée pour que les résidents puissent récupérer leurs déambulateurs après le repas.

Les professionnels doivent répondre simultanément à plusieurs sollicitations, ce qui peut entraîner un temps d'attente pour chaque résident.

BLANCHISSERIE

- Nous constatons un manque de draps, principalement le lundi.
Les draps sont gérés par la blanchisserie de l'hôpital de Fécamp. Deux livraisons sont programmées chaque semaine, toutefois, celles-ci sont parfois incomplètes, ce qui entraîne des stocks insuffisants.

- De plus, les gants et les serviettes de bain remis aux résidents présentent des trous.
Le textile peut être détérioré plus rapidement que la normale en raison de l'utilisation de machines industrielles. Une commande de gants a été passée en 2024.

Une consommation anormalement élevée de gants, de serviettes de bain et de tours de cou a été constatée. Il est demandé aux professionnels de prévenir l'encadrement lorsqu'un textile n'est plus utilisable, afin de permettre l'actualisation des stocks.

Le projet d'achat de textile jetable est considéré comme moins écologique. Cette solution pourrait toutefois être étudiée en cas d'épidémie, en prévoyant un stock tampon et en évaluant l'impact budgétaire.

❖ Réclamation résidents-familles

Comme indiqué à de nombreuses réunions du Conseil de la Vie Sociale, un formulaire est disponible à l'accueil ou dans le hall de l'établissement pour signaler toute problématique interne (linge, repas, sécurité...) qui sera traitée par la direction et fera l'objet d'une réponse.

Chaque résident est en droit de solliciter l'aide d'un professionnel pour l'aider dans la rédaction de ce formulaire de réclamation.

Depuis la dernière réunion du Conseil de la Vie Sociale, nous avons reçu cinq formulaires de réclamation :

Date	Fiche réclamation	Retour
24/10/2025	Le plat principal était immangeable (haricots calcinés). L'assiette a été apportée à la direction à titre de signalement.	Information donnée à la cuisine
13/11/2025	L'accompagnement est jugé de moins bonne qualité par les enfants. Ceux-ci expriment par ailleurs une inquiétude concernant l'évolution de la maladie.	Un rendez-vous avec la direction sera organisé afin d'échanger avec les proches et de faire un point sur l'accompagnement proposé.
20/01/2026	Du linge n'a pas été restitué après un délai de 15 jours. Les proches indiquent avoir été mal reçus par l'agent présent lors du signalement.	Vérification du stock
10/02/2026	Perte signalée d'une bague de type chevalière.	Bijoux retrouvés

❖ Synthèse des événements indésirables

Les fiches d'événements indésirables sont présentées aux membres. Elles constituent un outil permettant de corriger les dysfonctionnements et d'améliorer la sécurité ainsi que la qualité de vie au sein de l'établissement.

Voici les thèmes abordés :

- Médicaments
- Matériel
- Sécurité et organisation du travail
- Respect et intimité
- Troubles du comportement
- Sorties inopinées
- Hygiène des locaux
- Circuit du linge
- Communication
- Repas
- Pannes et dégradations

❖ Enquête de satisfaction des familles

À la fin de l'année 2025, une enquête à destination des familles a été lancée. Elle a été diffusée par mail et accessible dans le hall de l'établissement.

28 réponses (79 % enfants de résidents, 7 % conjoints)

✓ NOS POINTS FORTS

- **Accueil, Admission & Information**
89.3 % satisfaits / très satisfaits
- **Restauration**
69 % satisfaits / très satisfaits
- **La Chambre**
74.4 % satisfaits / très satisfaits
- **Le Soins**
74 % satisfaits / très satisfaits
- **Le Linge**
85.7 % satisfaits / très satisfaits
- **Animation**
68.5 % satisfaits / très satisfaits
(21.4 % sans réponse)

🔍 POINTS À AMÉLIORER

- **protection des affaires personnelles des résidents**
42.9 % d'insatisfaction
- **Entretien de l'environnement extérieur**
18% d'insatisfaction
- **Cadre de la salle à manger**
35.7 % d'insatisfaction
- **Connaissance des réunions (CVS, réunions familles)**
29 % de non-connaissance
- **Information médicale donnée par les médecins**
39.3 % insatisfaction

SATISFACTION GLOBALE

★ Note moyenne : 7,8 / 10

💬 100 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement quotidien de leur parent

💛 89 % des familles recommanderaient l'EHPAD à leur entourage

Monsieur Philippe tient à rappeler l'importance du respect du secret médical. Le médecin n'est pas autorisé à transmettre des informations aux membres de la famille, sauf en cas de mesure de protection juridique ou à l'époux(se) de la personne accompagnée.

Une enquête de satisfaction à destination des résidents sera lancée en septembre 2026.

❖ Point logistique en fonction de l'actualité du moment

Madame Ramassamy présente Monsieur BLARD Jean-Fabrice, arrivé au sein de l'équipe technique en janvier 2026 et disposant de compétences en électricité.

❖ Election du représentant des professionnels employés

Suite au départ de l'établissement de Madame LANGE Barbara, représentante des professionnels employés, des élections ont été programmées à la fin de l'année 2025 afin de désigner un nouveau représentant.

Un appel à candidatures a été lancé du 1er décembre 2025 au 22 décembre 2025. En l'absence de candidature durant cette période, la date limite a été prolongée jusqu'au 2 janvier 2026.

Une candidature a été reçue durant cette prolongation.

En conséquence, Madame SAVALLE Catherine est désormais désignée représentante des professionnels employés et siège au Conseil de la Vie Sociale.

Volet Administratif :

❖ Actualisation des documents administratifs

Dans le cadre de la mise en conformité avec la nouvelle réglementation, plusieurs documents liés à l'admission ont été retravaillés :

Droit à l'image : un avenant devra désormais être renouvelé systématiquement chaque année. Chaque mois de janvier, cet avenant sera transmis par mail au référent familial, afin qu'il puisse revoir avec son proche les modalités et souhaits concernant son droit à l'image.

À défaut de réception de l'avenant complété et signé pour l'année en cours, le droit à l'image sera considéré comme refusé pour l'ensemble des catégories proposées.

Droits de la personne accompagnée : la Charte des droits et libertés de la personne accompagnée a été synthétisée et ajoutée en annexe du contrat de séjour.

Consentement à l'accessibilité du logement : Suite à la publication du décret du 29 décembre 2025, un avenant au contrat de séjour a été ajouté. Celui-ci permet de recueillir l'accord ou le refus du résident quant à l'accès à son logement privé par les autorités compétentes (ARS, Préfecture, Conseil départemental ou autres organismes de contrôle), dans le cadre de leurs missions.

Directives anticipées / Funéraires : Le document relatif aux directives anticipées s'est révélé insuffisamment précis quant à l'expression des souhaits de la personne accompagnée. En conséquence, un nouveau format a été élaboré et mis en forme en format **FALC** (Facile à Lire et à Comprendre).

Ce document vise à mieux identifier et comprendre les souhaits du résident concernant son accompagnement en fin de vie, ses volontés funéraires ainsi que les démarches éventuellement engagées. Ce document peut être rempli en compagnie d'un professionnel.

Recueil de mon histoire : À partir du document existant, celui-ci a été simplifié et retravaillé par Madame DELHASSE, psychologue, afin de mieux connaître les habitudes de vie du résident et de permettre l'élaboration de son projet d'accompagnement personnalisé.

Projet :

❖ Résultat du CRT

L'EHPAD n'a pas été retenu dans le cadre du dossier déposé en 2025.

Deux créations étaient possibles en Seine-Maritime, elles ont été attribuées au groupement d'EHPAD du Havre et au CHI de Fécamp.

Arrivé en troisième position, l'établissement envisage de redéposer sa candidature lors du prochain appel à projets.

❖ Appel à projet

L'équipe de l'entretien des locaux a pu tester, pendant plusieurs semaines, le dispositif de nettoyage vapeur appartenant à l'établissement de Grainville-la-Teinturière.

À l'issue d'un essai concluant, l'établissement a répondu à un appel à projet en vue de l'acquisition de ce matériel.

Volet Financier :

❖ Prix de journée 2026

Le Conseil Départemental a fixé les tarifs au 01 avril 2026, comme présenté ci-dessous :

	2025	2026	Différence
Hébergement + 60ans	67,37 €	69,89 €	+ 2,52 €
Hébergement – 60 ans	86,62 €	89,75 €	+ 3,13 €
GIR 1-2	25,42 €	24,98 €	-0,44 c
GIR 3-4	16,13 €	15,85 €	-0,28 c
GIR 5-6	6,85 €	6,73 €	-0,12 c

	2025	2026	
Hébergement temporaire	82,47 €	69,80€	-12,67 €
Accueil de jour	42,68 €	44,86€	+ 2,18 €

Une différence de 12,67 € est constatée sur le tarif de l'hébergement temporaire entre 2025 et 2026. Suite au lancement de l'hébergement temporaire à la mi-année 2024, le Conseil départemental a ajusté le prix de journée appliqué en 2026 afin de le rapprocher du coût réel.

❖ Bilan hébergement temporaire 2025

Sur l'année 2025, 390 journées d'hébergement ont été réalisées, correspondant à un taux d'occupation de 53,4 %.

Plus précisément, 161 journées ont été effectuées en unité de vie protégée et 229 journées en secteur traditionnel.

Volet Animation :

❖ Bilan animation

Madame SOUDAY présente les activités faites depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale :

Action réalisées :

- Rencontre avec les résidents de la résidence autonomie de Fauville en Caux
- Médiation animale
- « Tel est ton marché de Noël »

Activités :

- Atelier tricot
- Jeux d'adresse
- Concours de dominos
- Installation de la cabane à oiseaux et de l'hôtel à insectes avec l'aide de l'agent technique
- Réalisation des fleurs de la Saint Jean pour les chars de la fête traditionnelle

Des rencontres inter générationnelles :

- Avec les enfants de l'école maternelle
- Présentation du théâtre KAMISHIBAI
- Echange avec les enfants de la crèche
- Poésies avec les enfants de l'école Saint Louis
- Rencontre avec les Scouts Royal Rangers

Avec les élèves du lycée horticole :

- Finalisation du projet d'aménagement « Côté Jardin »
- Fin de l'aménagement de la serre
- Poursuite des visites pédagogiques au lycée

Avec les enfants de la crèche « comme 3 pommes »

- Rencontres tous les 15 jours

Avec les enfants du personnel de l'EHPAD

- Chasse au Père Noël menée avec la participation des résidents
- Représentation KAMISHIBAI pour les enfants du personnel, les familles et des résidents
- « Chasse aux carottes » pour la fête de Pâques

Des rencontres tout en musique :

- Atelier musique avec Mickaël tous les 15 jours
- Thé dansant avec CAUMONT Pascal
- Accordéoniste avec Anne Marie

Moment festif de fin d'année :

- Noël des bénéficiaires et des résidents avec le groupe « Paris Guinguette »
- La Chorale « si on chantait »

Des rencontres sportives

- Avec la résidence AF le Boulton
- Découverte jeu de fléchette
- Sortie à la chocolaterie de Fécamp

Calendrier des évènements à venir :

Jeudi 23 avril : sortie à la jardinerie Desjardins avec Mylène, professeur d'APA

Vendredi 24 avril : Messe

Lundi 27 avril : lecture à l'école maternelle, Camille Claudel – le matin

Mercredi 29 avril : Thé dansant à la salle des fêtes, Bailliage de caux à Cany Barville sur invitation par le CCAS. Participation d'un bénévole de la Croix rouge pour accompagner les résidents.

Dimanche 10 mai : invitation à participer à la kermesse des « Royal Rangers » à Saint Pierre Lavis – installation du stand de l'association « Au patio fleuri de Fauville » à 13h30, ouverture au public de 14h à 18h.

Mercredi 13 mai : Sortie pétanque avec les résidents de la RA de Fauville-en-caux, les bénéficiaires de l'ADJ et les résidents de l'EHPAD à Bermonville.

Vendredi 22 mai : (à confirmer) après midi jeu de société avec les enfants de l'école Camille Claudel

Jeudi 28 mai : pique-nique avec les bénéficiaires de l'accueil de jour de Fauville-en-Caux et les résidents de l'établissement Anne-Françoise Le Boultz à Allouville.

Vendredi 22 mai ou vendredi 29 mai : Messe

Du 15 au 21 juin : « semaine de la musique »

Mardi 16 juin, matin : Mickaël de Musique à Toutes Mains, l'après midi : sortie à la RA de Fauville en Caux pour une animation musicale.

Mercredi 17 juin : Chorale avec le groupe « si on chantait » de Cliponville.

Vendredi 19 juin : Karaoké à l'EHPAD, en présence des résidents de la résidence autonomie de Fauville-en-Caux.

Dimanche 21 juin : Prestation musicale avec un groupe de musiciens de la saint Jean, dans le patio si beau temps.



VIDE-GRENIER
LE SAMEDI 13 JUIN 2026
A LA RESIDENCE BOUIC -MANOURY
DE FAUVILLE EN CAUX
TERRES DE CAUX

RESERVEZ VOTRE EMPLACEMENT
AU 02.35.96.77.11.
INSCRIPTION AVANT LE 5 JUIN 2026
GRATUIT POUR LES VISITEURS

  
Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins



Mardi 23 juin : Olympiades, inter établissements à la salle « des Aulnes » à Lillebonne

Vendredi 26 juin : Messe

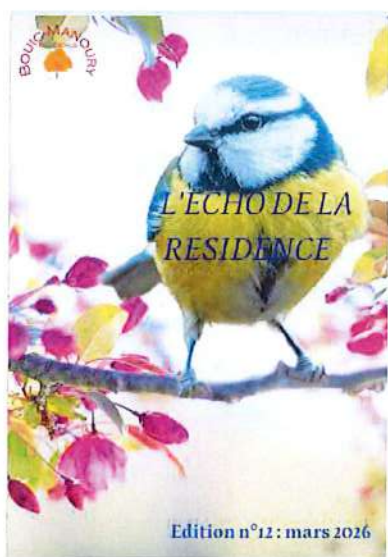
Jeudi 9 juillet : Fête artisanale « Bien t'cheu nous »

Vendredi 21 aout : Invitation à une guinguette à l'EHPAD de Grainville la Teinturière

Mercredi 26 août : Concours de pétanque au lac de Caniel (rencontre inter établissement)

Lundi 7 septembre : Sortie guinguette (payante 6€) à Touffreville-la-Cable

Mercredi 16 septembre : sortie restaurant au Lac de Caniel entre résidents des 2 établissements.



En ligne sur le site internet :

<https://ehpad.terres-de-caux.fr>

et le Facebook de la résidence

❖ Question(s) Diverse(s) :

Monsieur Grenier s'interroge sur le droit, pour les agents chargés de l'entretien des locaux, de déplacer ou de porter le mobilier des chambres afin de procéder au nettoyage sous ou derrière les meubles ?

Les agents chargés de l'entretien des locaux ne sont pas autorisés à déplacer les meubles lourds. Les chambres sont nettoyées une fois par semaine, dans le respect du mode de vie et des habitudes du résident.

À la suite de l'audit réalisé, l'organisation de l'entretien des locaux est à revoir. Chaque logement devrait bénéficier d'un entretien approfondi une fois par mois.

Monsieur DOUTRELEAU souhaite qu'une solution soit trouvée face aux nuisances sonores causées par d'autres résidents.

Il convient de prendre en considération les exigences de la vie en collectivité et d'accepter les troubles cognitifs de chacun. Une solution de parois mobiles anti-bruit pourrait être étudiée.

Pour clôturer la séance, Monsieur TOURMENTE remercie les membres pour leur présence.

Fin de séance à 16h45.

La date de la prochaine séance vous sera communiquée ultérieurement.

Monsieur TOURMENTE Michel
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MICHEL TOURMENTE', is written over a horizontal line.